

IDENTIFICATION	
Unité de formation : PRATIQUES DE COMPTABILITE Activité d'enseignement : COMPTABILITE GENERALE Cours :	Section : DRT C- AUTO C
Nombre de périodes : 40	Nombre de crédits ECTS :
Dossier pédagogique :711202U32D1	N°UF : 908-1
	Unité déterminante : N

DESCRIPTION
Capacités préalables requises : C.E.S.S. ou test d'entrée
<p>Contenu du cours :</p> <p>Comptabilité générale</p> <p style="text-align: center;">L'étudiant sera capable :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ d'interpréter les documents commerciaux usuels et les pièces justificatives servant de support au système d'information comptable et financier ; ➤ de maîtriser les mécanismes de bases de la comptabilité en partie double et des comptes annuels ; ➤ de caractériser les obligations légales des entreprises et de situer l'importance et le rôle du système d'information comptable et financier dans la gestion des entreprises ; ➤ d'explicitier le contenu et le fonctionnement du P.C.M.N. <p><i>A partir de pièces justificatives usuelles,</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ d'assurer la tenue des journaux et des comptes ; ➤ d'appliquer les procédures et règles élémentaires du droit comptable pour clôturer un exercice comptable et élaborer les comptes annuels ; <p><i>A partir de documents comptables simples,</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ de présenter de manière synthétique des états financiers sous forme d'ensembles significatifs ➤ d'utiliser les ratios fondamentaux afin d'interpréter succinctement les performances de l'entreprise.
<p>Capacités terminales : A l'issue du cours de comptabilité générale et du laboratoire (logiciels comptables), l'étudiant sera capable :</p> <p style="text-align: center;">Pour atteindre le seuil de réussite:</p> <p><i>face à des situations-problèmes relatives aux procédures et aux règles d'une gestion comptable simple, ayant à sa disposition le plan comptable minimum normalisé,</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ d'assurer la tenue des journaux et des comptes ;

- de mener les principales opérations de fin d'exercice ;
- d'élaborer les comptes annuels.

face aux comptes annuels d'une entreprise de taille moyenne,

- de les présenter sous forme restructurée ;
- de calculer les quatre ratios de base (structure, liquidité, solvabilité, rentabilité) et d'interpréter succinctement les performances de l'entreprise.

Pour la détermination du degré de maîtrise, il sera tenu compte des critères suivants:

- le degré de pertinence des procédures appliquées ;
- la capacité d'analyse ;
- le degré de logique dans l'enchaînement des opérations ;
- le niveau de précision dans l'emploi du langage comptable et financier.

Bibliographie :

- Principes de comptabilisation, 2012 Ed. Kluwer
- Principes de base de la comptabilité, Marcel-Jean Paquet, Guide Pratique Ed. Edipro
- Connaissances de gestion, 2011 Jean-Marie Bruneel Ed. Labor
- Principes de comptabilité, Jean-Marie Bruneel Ed. Labor Education
- Sites économiques du gouvernement belge
- Articles tirés de la presse et revues spécialisées

PERSONNEL ENSEIGNANT

HOLBRECHTS Dominique

METHODOLOGIE

Syllabus et P.C.M.N., nombreux exercices de mise en situation pour répondre en finalité aux différentes capacités terminales.

MODES D'EVALUATION

Evaluation finale, écrite pour le cours de comptabilité générale, sur les capacités terminales